



JUIN 2025

Inf'Auxelles-Haut

L'ÉDITO

L'école, sujet d'actualité, puisque c'est la deuxième année que l'éducation nationale menace de supprimer les 2 postes d'enseignant de nos 2 écoles. A ce jour, nous espérons encore, mais...

L'école, sujet d'actualité, puisque cela nous interpelle sur la baisse démographique dans nos 2 villages, sur ce que nous n'avons pas fait assez pour éviter le risque, sur ce que nous devons faire, les prochaines années, pour animer nos villages, avec ou sans école.

L'école, le service public, la vie en commune rurale de moyenne montagne ... En ce prochain temps d'élection municipale, voilà une raison de plus pour penser « local », penser et construire notre « local ».

Quoi qu'il en soit, gardons le positif d'une mobilisation villageoise, d'une non-indifférence à ce qui nous entoure. Restons créatifs, déjà localement !

A.Ziegler

ACTU ECOLES

Rappel des chiffres: nos 2 écoles ont chacune une classe de 3 niveaux avec 15 enfants. Pour la rentrée 2025, 14+14 enfants sont prévus. Nos maternelles (PS+MS) vont à Lepuix, soit 3 enfants cette année, mais 1 en 2025-2026.

L'éducation nationale cible entre 21 et 25 écoliers par classe selon le niveau/milieu social. Nos communes sont dans une cible 23/25. La moyenne départementale est de 20.33 écoliers par classe.

La Directrice de l'éducation nationale (DASEN) veut supprimer 4 postes: les 2 Auxelles, 1 à Lepuix et 1 à Giromagny. Selon où iraient les enfants des Auxelles, 1 poste pourrait être réouvert.

Où en sommes-nous ?

Mobilisations des habitants, dépôt d'un référé-recours par l'association des Loupiots, multiples courriers des 2 communes à la DASEN, avec copie à la Rectrice d'académie et demande de soutien du Préfet. Copies envoyées au Président de la C CVS, au député et au sénateur. Soutien reçu de l'association des élus de montagne (ANEM). Il y a eu, sur nos demandes réitérées, des réunions de travail. La DASEN et la C CVS défendent une solution « tous à Giromagny ». Les communes et parents d'élèves demandent le maintien de la situation actuelle, éventuellement avec regroupement des 2 classes sur Auxelles-Bas, aux motifs que toute autre solution est plus défavorable à nos enfants: 30 enfants de plus dans des bus, cantine à Giromagny avec moins de temps de détente entre 12h et 14h, et, surtout, nécessité de créer/rouvrir 2 postes à Giromagny. Alors pourquoi fermer les 2 postes des Auxelles?

REUNION PUBLIQUE D'INFORMATION SUR LES ÉCOLES

Une réunion publique aura lieu **jeudi 5 juin, à 20h**, à la salle communale d'Auxelles-Bas. Votre présence sera appréciée !

Le Conseil Municipal du 10 février 2025 :

. **A voté une motion de défense des écoles** des Auxelles, motion envoyée à Mme la DASEN, M. le Préfet, M. le président de la CCVS, M. le Sénateur, M. le Député et M. le conseiller cantonal.



(panachage désormais interdit), listes paritaires, listes de 9 à 11 candidats ou listes incomplètes.

Vous pouvez lire les comptes rendus complets du Conseil Municipal sur le site internet de la commune: <http://auxelles-haut.fr>.

A.Z.

Le Conseil Municipal du 14 avril 2025 :

. **A validé le compte financier unique 2024**, avec un résultat final (reports de soldes inclus) de 95 032€. A affecté ce résultat, pour 19 490€, pour couvrir le déficit de la section d'investissement 2024, et, pour 75 541€ en report positif dans la section de fonctionnement 2025.

. **A organisé le marché "les mardis d'Auxelles-Haut" 2025:**

- en autorisant le Maire à signer les conventions annuelles de mise à disposition de terrains avec les propriétaires des parcelles du site du marché dans les mêmes conditions que l'année dernière.
- en fixant les tarifs de droit de place du marché à 1.50€ le ml sans électricité et 3.50€ le ml avec électricité en validant le règlement intérieur du marché

. **A fixé le loyer mensuel de l'appartement F1 bis de la Stolle** (ex chambres d'hôtes) à 250€ + charges locatives. Ouverture à la location prévue en juin.

. **A refusé le devis ONF** de marquage de parcelles forestières, l'agent communal pouvant assurer ce travail,

. **Pour le budget 2025:**

- a décidé de ne pas augmenter les taux des taxes foncières en 2025.

- a décidé de verser une indemnité annuelle de gardiennage de l'église à la sacristaine en contrepartie de l'entretien journalier assuré depuis de nombreuses années.

- a, en conséquence, voté le budget 2025 avec des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement

. **A demandé une subvention au titre des amendes de police** d'un montant de 9 456€ pour la remise à niveau du parking en face de la Stolle (coût total de 11 820€ HT).

. **A confirmé la cartographie des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAER)** sur le territoire de la commune, déjà approuvée lors d'un conseil précédent: panneaux solaires sur les toits bien orientés, micro-central hydro-électrique au bord du Rhône, pas d'éolien, pas de panneaux solaires dans les prés ou sur les parkings. Cette cartographie permet aux opérateurs éventuels de connaître les potentiels communaux.

. **A fait le point et discuté des actions à venir pour défendre les écoles** (cf. article ci-après)

. **Soutient le groupe de jeunes du village** qui s'est lancé dans l'organisation d'une tombola pour collecter des fonds pour équiper le futur local jeunes (qui sera situé à la place de l'atelier communal au rez-de-jardin de la mairie).

. **A été informé du changement de scrutin aux municipales de mars 2026:** scrutin de liste ● 2

STOLLE : UN PETIT APPARTEMENT

Les travaux de conversion des 3 chambres d'hôtes en petit appartement F1bis sont terminés. Il est pré-équipé avec plaque à induction, hotte et four. Le local douche a été agrandi pour faire une mini salle de bains. Le chauffage est indépendant, électrique, avec des velux neufs.

60 m² au sol, 48m² en loi Carrez, ce logement est destiné, de préférence, à un(e) jeune qui commence dans la vie professionnelle. Le loyer, hors charges, a été fixé à 250€.

Pour toute information et demande, merci de vous adresser à la mairie.

SERRURERIE: FUTUR LOCAL TECHNIQUE COMMUNAL

Les travaux vont bon train pour installer dans les 100m² de la Serrurerie, un atelier, un bloc sanitaire, une zone de stockage. Cloisons, électricité et plomberie sont en cours de finition. Livraison en juillet.

A plus long terme, une zone de stockage pourrait devenir une petite salle d'activités. Mais, nous nous rendons compte qu'il y a beaucoup à stocker!

RÉNOVATION GYMNASE DE GIROMAGNY

Les communes de l'ancienne communauté de communes sont encore dans le syndicat qui gère le gymnase du collège. Le CD90 qui a pourtant la compétence « collège » ne participe pas à la hauteur des heures d'utilisation (60%) réelles, à côté des utilisations par divers clubs locaux.

Chaque année, nous versons une contribution de 3 600€.

Le gymnase est en cours de rénovation pour, hors extérieurs, 1 696 000€.

Réouverture prévue à la rentrée 2025.

CCVS : DEVELOPPER LE TOURISME

Cela bouge au niveau de la compétence « tourisme » de la CCVS. Le Conseil a adopté un schéma de développement touristique avec un plan d'actions pluri-annuel. Quelques choix: connaître et travailler avec les professionnels (loueurs, golf, musée, communes, centre équestre...), accueillir de nouveaux professionnels, s'appuyer sur Belfort et d'autres organismes régionaux pour les informations à mettre en ligne (destination Vosges du Sud etc...), privilégier un office du tourisme local « hors les murs » (présences au marché, lors de manifestations locales) plutôt qu'un bureau fixe.

ESPACE NATUREL SENSIBLE DU MONT MÉNARD

Le Département a mis en place un comité scientifique pour guider le futur plan de gestion pluriannuel du Mont Ménard. En voici les premières analyses.

Comprendre et "jardiner" les 11 hectares du Mont Ménard comme une mosaïque de milieux: un milieu "pelouse/prairie" en perte de surface, un milieu "lande" (à bruyères et à callune avec une forte présence, la myrtille étant minoritaire), un milieu arboré. Il convient d'équilibrer ces mosaïques. On est donc **moins "montagne" et plus "lande"**.

On y retrouve des **espèces endémiques et remarquables**: pipit des arbres (oiseau qui niche au sol), pie-grièche écorcheur, fauvette, pouillot fitis, merle à plastron et grives (en période de migration), faucon hobereau et crécerelle, lézard des souches, corneille lisse, couleuvre helvétique, orvet, criquet tacheté rare en Franche-Comté. 3 espèces de fleurs présentes sont classées en liste rouge en Bourgogne Franche-Comté! Le meum (ressemble au fenouil sauvage), le polygale à feuilles de serpolet (fleurs bleues) et l'orobranche du genêt (fleurs rosées).

Pour les futures actions de jardinage, il y aura donc à différencier ces mosaïques, à retrouver un peu plus de surface de pelouse sèche. Le pâturage reste une des solutions d'entretien.

Le Département prévoit des panneaux pédagogiques pour exposer la spécificité de notre Mont Ménard.

RÉSERVE NATIONALE DES BALLONS COMTOIS

Rappelons que notre commune est dans la périmètre de la Réserve (les 3 têtes: des Cèpes, des Sapins et du Charboru) qui va d'Auxelles jusqu'au Ballon de Servance en passant par le Ballon St Antoine, la Grande Goutte).

La Réserve a 3 missions: gestion scientifique, gestion des fréquentations et surveillance, information des publics.

Ainsi, de nombreux inventaires sont faits pour suivre les évolutions: de la flore, des insectes de tout poil, des oiseaux (faucon pèlerin, chouettes d'altitude, tétras, oiseaux communs), des mammifères (dont le lynx - environ 5 à 6 individus flashés et le loup - 1 passage isolé).

La forêt de la Réserve se porte relativement bien malgré les scolytes qui se sont un peu calmés: croissance, dynamique du bois mort, conservation des habitats forestiers sont des indicateurs au vert contrairement aux parcelles forestières exploitées.

La fréquentation se caractérise par la multiplication des manifestations de masse (souvent plus de 300 participants) qui passent sur les sentiers et routes de la Réserve. Néanmoins les zones de quiétude sont mieux respectées. Reste à faire savoir et comprendre l'interdiction des chiens même en laisse. Sur 13 verbalisations, 11 concernent des sorties de sentier.

La Réserve a une signalétique bien implantée. Les gardes interviennent tous les ans dans les écoles du périmètre et lors de conférences publiques.

INVENTAIRE DU PATRIMOINE NATUREL

Le Préfet a pris un arrêté permettant aux agents de l'Etat d'entrer dans les propriétés privées pour réaliser un inventaire faune et flore et habitats naturels. Cela concerne principalement le Mont Ménard et toutes nos montagnes.

PARC NATUREL RÉGIONAL DES BALLONS DES VOSGES (PNRBV)

Le PNR renouvelle sa charte, texte de base qui définit les orientations, objectifs et actions du Parc pour les 10 prochaines années. Exprimez-vous !



Nouveau projet du Parc, exprimez vous !
Donnez votre avis et vos idées sur :
<https://actons.fr/pnr-ballons-des-vosges/>



SMICTOM, SUBVENTIONS

Le SMICTOM subventionne **l'achat de votre kit mulching ou de votre tondeuse mulching à hauteur de 100 €**.

Le SMICTOM subventionne **l'achat d'un broyeur à végétaux à hauteur de 100€ et la location à hauteur de 40€**.

Conditions :

- être résident sur le territoire du SMICTOM
- une seule demande de subvention accordée par foyer pour l'achat d'un kit mulching ou d'une tondeuse mulching, dans la limite des dépenses engagées,
- une seule demande de subvention accordée par an et par foyer pour la location d'un broyeur à végétaux, dans la limite des dépenses engagées
- fournir obligatoirement la facture d'achat ou de location.

Pour obtenir cette subvention, il suffit de remplir le formulaire sur le site du SMICTOM : <https://www.smictom-zsv.fr/je-demande-une-subvention/>

En joignant la facture d'achat ou de location.

IMPOTS.GOUV Gérer mes biens immobiliers

Avant le 1er juillet 2025, vous devez mettre à jour votre site « gérer mes biens immobiliers » si: vous avez fait des modifications dans votre propriété, si vous avez acquis un bien immobilier, si vous avez de nouveaux locataires.

Pourquoi le forfait incitatif augmente t'-il de 8,5 % en 2025 ?

INVESTISSEMENT DE 2 500 000 EUROS POUR LES NOUVEAUX PROJETS

2025/2026

Nouvelle déchèterie à Masevaux avec de nouvelles filières **obligatoires**: produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment, espace dédié au réemploi.

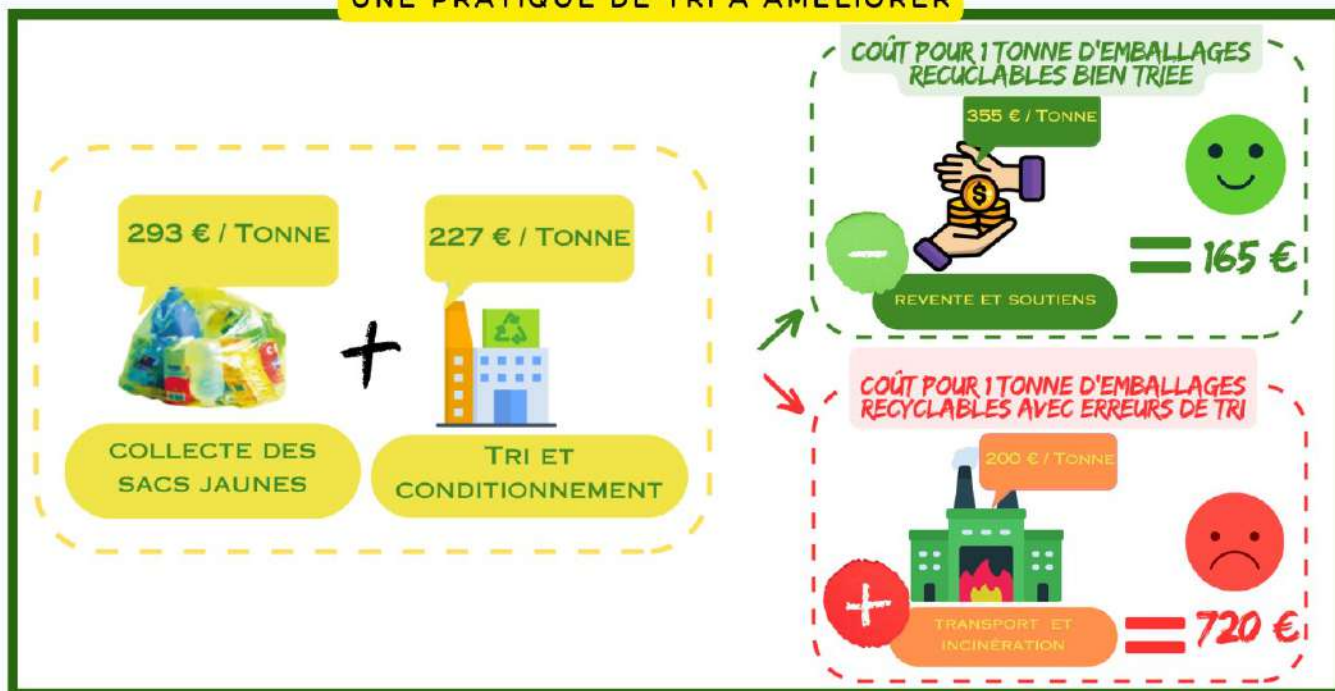
Nouvelle zone à déchets verts à Plancher Bas

AUGMENTATION DES COÛTS DU SERTRID

Augmentation du coût de traitement de 10%

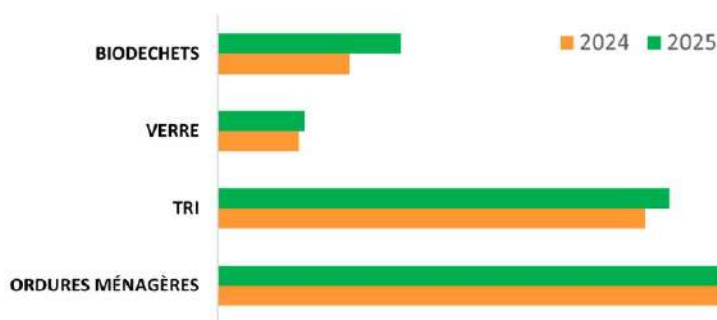
Augmentation des coûts de fonctionnement : maintenance, assurance, consommable (ex: 300 % pour l'urée qui traite les fumées en sortie de four)

UNE PRATIQUE DE TRI À AMÉLIORER



AUGMENTATION DE 300 000 EUROS PAR AN POUR LE NOUVEAU MARCHÉ DE COLLECTE ET DE GESTION DES DÉCHÈTERIE

Coût de collecte et traitement



INFLATION DE 12.8 % NON RÉPERCUTÉE SUR LA FACTURE DÉCHETS DEPUIS LE COVID

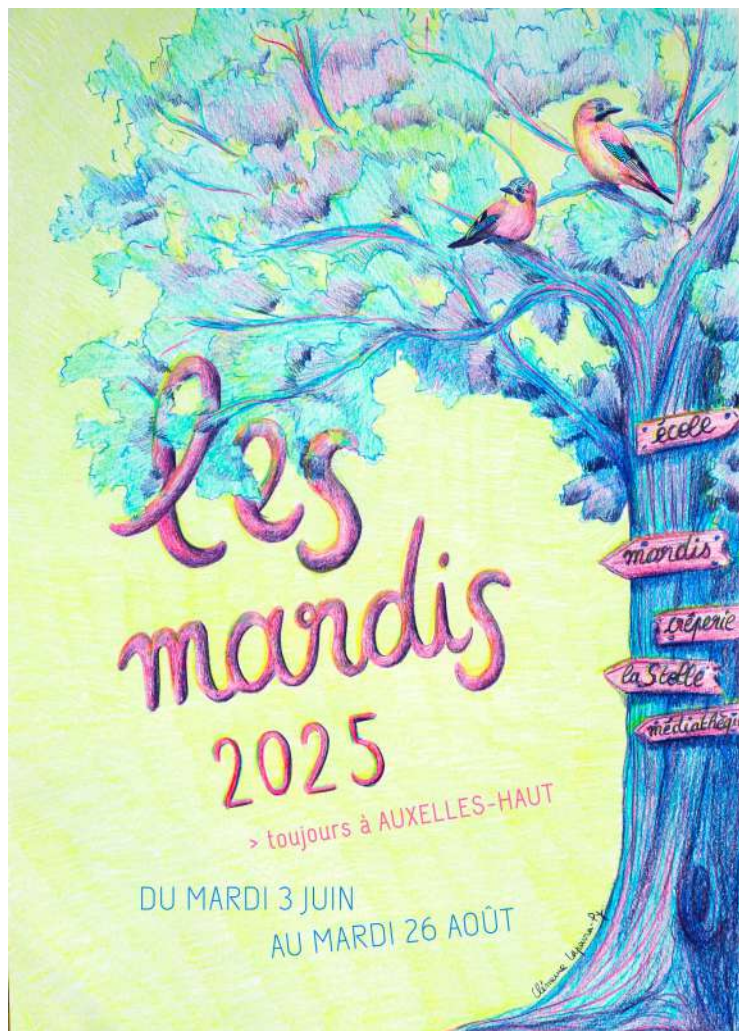
Tous les secteurs sont touchés :

Energie, services, assurances, matières premières

POURRISSOIR

Quel drôle de nom? C'est souvent l'endroit, au fond du jardin, qui servait à l'élimination des "bio déchets" comme on dit aujourd'hui. Si vous avez la place, n'hésitez pas ! C'est mieux que de mettre en benne SMICTOM qui va mobiliser camion, usine etc.

A.Z.



LES MARDIS D'AUXELLES-HAUT

La nouvelle saison du marché « Les Mardis d'Auxelles-Haut » commence le **mardi 3 juin**.
Le format n'a pas changé : **tous les mardis de 17h à 21h** (prolongation pour la fête de la musique et le dernier marché)
Le lieu : toujours à **la Feuille**

La circulation : **sens unique** d'Auxelles-Bas à Auxelles-Haut retour par la Rue des Roches (Giromagny)
Stationnement ; emplacements de parking indiqué par le personnel en place.

Le parking du cimetière est réservé exclusivement aux personnes handicapées avec autorisation

LA STOLLE ADAPTE SES HORAIRES

- Les mardis: uniquement bar à compter de 21h
- Les jeudis: repas midi et soir





DANS LES FORÊTS DU LION

Les Archives départementales du Territoire de Belfort organisent une exposition consacrée à l'histoire de la forêt. **Histoire de la forêt dans le Territoire de Belfort du XVI^e siècle à nos jours.** Cette exposition sera embellie par la présentation d'un projet La classe l'œuvre, réalisé par des collégiens de Morvillars autour de l'arbre généalogique. Tout un programme ! L'exposition sera accessible en semaine et il y aura prochainement en ligne un cycle de conférences et des visites commentées.

Lieu: Hall de l'Hôtel du Département, place de la révolution française.

Samedi 23 août AUXELLES-HAUT

- 15h00 PRÉAU MAIRIE RENCONTRE**
avec Ihab RADWAN, oud et chant, né en Egypte, il nous racontera son instrument extraordinaire et son parcours.
- 17h00 PRÉAU LIRE ET ENTENDRE LE VIEIL HOMME ET LA MER**
Lu magistralement par Marie-Christine BARRAULT, le chef d'œuvre d'Ernest HEMINGWAY sera soutenu par la création musicale de Pascal CONDET.
- 20h00 PRÉAU CONCERT LE VOYAGE D'HIVER de Franz SCHUBERT**
Rendez-vous au Préau de la Mairie puis laissez-vous guider vers l'ÉGLISE pour un Voyage d'Hiver adapté pour accordéon et voix avec Marie-Christine BARRAULT et François MARTHOURET, récitants, le ténor Xavier de LIGNEROLLES et Pascal CONDET

Dimanche 24 août AUXELLES-HAUT

- 7h00 FEUILLE DE HÊTRE LEVER DE SOLEIL EN MUSIQUE**
avec Ihab RADWAN (Oud)
7h00 Auxelles s'éveille ! On déploiera sa chaise, sortira café, thé et croissants, partagera son cake en se laissant aller aux sons voluptueux du oud de Ihab RADWAN Place aux MUSIQUES DU LOINTAIN qui nous annoncent l'espoir d'un nouveau jour...

Helloasso festival escales en musique 2025
RENCONTRE : participation libre
CONCERTS 16 à 25 € / Pass 34€ à 110 € (4 jours)

WWW.ESCALESMUSIQUE.COM
Infos 06 20 02 52 62. Belfort Tourisme 03 84 55 90 90 OTVS Giromagny 03 84 56 24 19

#8 FESTIVAL ESCALES en MUSIQUE

21 → 24.08 PRESTIGE DE LA VOIX

GIROMAGNY ROUGEMONT-LE-CHÂTEAU AUXELLES-HAUT

et

Marie-Christine Barrault, comédienne
François Marthouret, comédien

Helloasso festival escales en musique 2025
CONCERTS 16 à 25 € / Pass 34€ à 110 €
WWW.ESCALESMUSIQUE.COM
Infos 06 20 02 52 62
Belfort Tourisme 03 84 55 90 90
OTVS Giromagny 03 84 56 24 19

MANIFESTATIONS SPORTIVES

La commune est sollicitée par de nombreuses manifestations sportives pour donner son autorisation de passage.

Voici les manifestations qui auront lieu sur la commune.

Samedi 7 juin : Les 3 Ballons

Les coureurs arriveront de Giromagny en direction d'Auxelles-Bas par la RD 12 sans passer dans le village.

Dimanche 29 juin : Marathon des Ballons VTT

Organisé par le Club Alpin Français de Belfort. Les coureurs arriveront du Chemin du Mont Ménard,

emprunteront la Rue St Jean, Rue des Bruyères, Rue des Etangs, Rue des Falandriers et Rue du Gros Chêne.

Samedi 12 juillet : Tour du Territ. de Belfort

Les coureurs arriveront d'Auxelles-Bas en direction de Giromagny en passant par la Rue des Roches.

Dimanche 31 août : Enduro de Giromagny

Les coureurs descendront les pistes VTT. Ils passeront également dans le village Rue des Etangs, Rue des Bruyères, Rue Saint-Jean, Chemin Saint-Jean, pour reprendre le Mont Ménard.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Zonage d'assainissement

Institution de périmètres délimités des abords (PDA) autour des monuments historiques « Monument commémoratif de la réunion de l'Alsace à la France en 1648 » à Giromagny et « Forge actuellement musée » à Étueffont
Abrogation de la Carte Communale (CC) de Romagny-sous-Rougemont

Par arrêté n°2025-04-29 en date du 29 avril 2025, une enquête publique unique sur le projet d'élaboration du PLUi de la Communauté de communes des Vosges du sud (CCVS), le zonage d'assainissement, l'institution de PDA autour des monuments historiques « Monument commémoratif de la réunion de l'Alsace à la France en 1648 » à Giromagny et « Forge actuellement musée » à Étueffont, et l'abrogation de la CC de Romagny-sous-Rougemont d'une durée de 34 jours, est prescrite du :

lundi 26 mai à 8h30 au samedi 28 juin 2025 à 12h.

Par décision n°E25000027/25 du 10 avril 2025 de la Présidente du Tribunal administratif de Besançon, est désignée une commission d'enquête composée de Mme FOURÉ, la Présidente, Mme GRISOT et M. NERICH, les membres titulaires et M. LEHEC, le membre suppléant.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- sur internet, à l'adresse suivante : <https://www.ccvosgesdusud.fr/amenagement-territoire/enquete-publique-plui.htm>
- sur support papier et sur un poste informatique, à la CCVS, aux jours et heures habituels d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30, et le vendredi de 8h30 à 12h.
- sur support papier, dans les mairies suivantes, aux jours et heures habituels d'ouverture :
 - Giromagny, du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 18h ;
 - Lachapelle-sous-Chaux, le lundi de 8h à 11h et de 12h à 15h, le mardi de 8h à 11h, le mercredi de 8h à 11h et de 14h à 16h, le jeudi et le vendredi de 8h à 12h, sauf le 30 mai ;
 - Lachapelle-sous-Rougemont, le lundi de 10h à 12h, le mardi de 10h à 12h30 et le jeudi de 16h à 18h30 ;
 - Lepuix, le lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 11h30
 - Romagny-sous-Rougemont, le lundi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h et le jeudi de 8h30 à 11h30 ;
 - Rougegoutte, le lundi et le vendredi de 9h à 12h, sauf le 30 mai, le mardi et le jeudi de 13h30 à 17h ;
 - Rougemont-le-Château, du lundi au vendredi de 9h à 12h, le lundi de 15h à 19h, le mercredi et vendredi de 15h à 18h ;
 - Saint-Germain-le-Châtelet, le lundi de 9h30 à 12h, le jeudi de 16h30 à 18h30, le vendredi de 14h à 16h.

Le dossier d'enquête publique est constitué :

- du dossier de PLUi, comprenant les 6 pièces suivantes : rapport de présentation, comportant l'évaluation environnementale, projet d'aménagement et de développement durables (PADD), orientations d'aménagement et de programmation (OAP), règlement, annexes réglementaires et informatives
- des projets de PDA
- du zonage d'assainissement
- du dossier d'abrogation de la CC de Romagny-sous-Rougemont
- des autres pièces exigées par l'article R123-8 du code de l'environnement, notamment les avis des personnes publiques associées sur le projet de PLUi.

La Mission Régionale d'Autorité environnementale Bourgogne-Franche-Comté a rendu un avis n°BFC-2025-001106/A PP en date du 25 avril 2025 sur le projet de PLUi et un avis n°BFC-2024-4374 en date du 26 juin 2024 sur le zonage d'assainissement.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur les registres d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, tenus à la disposition du public, au sein de chaque lieu de permanence et dans chacune des communes aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : CCVS, 26 bis Grande Rue, 90170 ETUEFFONT, à l'attention de la Présidente de la commission d'enquête. Elles seront annexées au registre d'enquête.

Le public pourra formuler ses observations par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante : enquetepubliqueplui@ccvosgesdusud.fr

Ces observations seront consultables par le public dans les meilleurs délais à l'adresse suivante : <https://www.ccvosgesdusud.fr/amenagement-territoire/enquete-publique-plui.htm>

La commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à :

- **Étueffont, siège de la CCVS :**

lundi 26 mai, de 08h30 à 11h30

mardi 3 juin, de 14h à 16h

jeudi 19 juin, de 14h30 à 16h30

samedi 28 juin, de 10h à 12h

et dans les mairies de :

- **Giromagny :**

lundi 26 mai, de 14h à 17h

mercredi 11 juin, de 10h à 12h

mardi 17 juin, de 10h à 12h

mercredi 25 juin, de 16h à 18h

- **Lachapelle-sous-Chaux :**

mercredi 28 mai, de 9h à 11h

vendredi 13 juin, de 10h à 12h

- **Lachapelle-sous-Rougemont :**

mardi 27 mai, de 10h à 12h

jeudi 26 juin, de 16h30 à 18h30

- **Lepuix :**

mardi 10 juin, de 9h à 11h

samedi 21 juin, de 9h à 11h

- **Romagny-sous-Rougemont**

lundi 16 juin, de 14h à 16h

- **Rougegoutte :**

vendredi 6 juin, de 10h à 12h

mardi 17 juin, de 15h à 17h

- **Rougemont-le-Château**

lundi 2 juin, de 15h à 17h

jeudi 12 juin, de 09h à 11h

mercredi 18 juin, de 16h à 18h

mardi 24 juin, de 10h à 12h

- **Saint-Germain-le-Châtelet :**

jeudi 5 juin, de 16h à 18h

vendredi 20 juin, de 14h à 16h

A l'issue de l'enquête :

- Le projet de PLUi sera soumis à l'approbation du Conseil Communautaire. La délibération approuvant Le PLUi sera publiée et deviendra exécutoire dès sa transmission au préfet et accomplissement des mesures de publicité.

- Le Conseil Communautaire donnera son accord sur les projets de PDA, un arrêté du Préfet de Région permettra la création de ces périmètres. Le document sera ensuite annexé au PLUi (au sein des servitudes d'utilité publique).

- La carte communale de Romagny-sous-Rougemont sera abrogée par le Conseil Communautaire, puis par arrêté préfectoral.

- Le zonage d'assainissement sera approuvé par le Conseil Communautaire, puis annexé au PLUi (au sein des annexes réglementaires).

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège de la CCVS, aux jours et heures habituels d'ouverture, et en Préfecture du Territoire de Belfort, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Ils seront également consultables sur le site internet de la CCVS.

ÉTAT-CIVIL

Joleen a pointé le bout de son nez le 31 mars 2025 à Trévenans. Elle est la première petite fille de Noémie OESTERLÉ et de Thomas RETTACHI. La famille habite au 6 Rue du Mont Ménard.



Manoë à vu le jour le 27 avril 2025 à Trévenans.

Il est le benjamin d'une grande fratrie réunie autour de Julien BOUCHARD et Aurélie HAMMERLÉ. La famille habite au 2 Rue de la Risatte.



La commune vous adresse toutes ses félicitations.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tu as 16 ans? N'oublie pas de venir te faire recenser à la mairie!

Le certificat de présence à la Journée Défense et Citoyenneté est obligatoire pour passer tes examens (Bac, permis)

Viens à la mairie avec :

- . ta carte d'identité
- . ton livret de famille

VOUS AVEZ UN PROJET DE RÉNOVATION, D'ADAPTATION DE VOTRE LOGEMENT ?

L'association Gaïa Énergies anime l'Espace Conseil France Rénov'® et vous accompagne gratuitement.



Contactez Gaïa Énergies !



Gaïa Énergies
03 84 21 10 69



RDV en ligne
gaia-energies.org

Permanence Locale

France Services - Mairie Giromagny

Chaque 2^e lundi du mois de 14h00 à 17h00

Accueil sur RDV uniquement



HORAIRES POUR L'ACCUEIL AU PUBLIC A LA MAIRIE

- **Mardi de 14h à 17h**
- **Mercredi de 8h à 12h**
- **Vendredi de 13h30 à 17h30**
- **Samedi de 9h à 11h, permanence du Maire**

Pour nous joindre : 03.84.29.52.01

mairie.auxelleshaut@wanadoo.fr

Suivez nous sur [illiwap](https://www.facebook.com/auxelleshaut), facebook et <https://auxelles-haut.fr>

SMICTOM ZONE DÉCHETS VERTS

La nouvelle zone de déchets verts de Plancher-Bas a ouvert le 7 avril. **Elle est accessible du lundi au samedi de 8h à 18h et sera fermée le dimanche.**

L'accès à la zone se fait grâce au **badge d'accès** en déchèterie et est réservé aux particuliers et aux administrations.

BOITE AUX LETTRES JAUNES

Sur la commune nous avons 3 boîtes aux lettres jaunes.

Après analyse par la Poste de l'utilisation de ces boîtes aux lettres, il a été constaté que certaines sont sous-utilisées (3 courriers par semaine).

Seule la boîte aux lettres située au 18 **Rue des Bruyères** (mairie) sera **en service**. Les autres situées au 2 et 23 Rue des Bruyères vont être retirées.

VOUS VOYAGEZ À L'ÉTRANGER ? AYEZ LES BONS RÉFLEXES SUR

diplomatie.gouv.fr

1. CONSULTEZ LES

Conseils
aux voyageurs

2. INSCRIVEZ-VOUS SUR

fil d'Ariane
vos alertes voyage



AGENDA

Mar 3 juin	Les Passeurs , 14h30 Salle des associations
Mar 3 juin	Les Mardis d'Auxelles-Haut , 17h-21h à la Feuille
Mar 17 juin	Les Passeurs , 14h30 Salle des associations
Mar 17 juin	Les Mardis d'Auxelles-Haut Fête de la Musique et tombola des enfants 17h - 23h
Mar 2 juil	Les Passeurs , 14h30 Salle des associations
Mar 22 juil	Médiathèque Hors les Murs : lectures « Mer et vacances »
Sam 23 et dim 24 août	Escale en Musique
Dim 31 août	Enduro de Giromagny
Sam 20 sept	Journée du Patrimoine avec la LPO Découverte du patrimoine minier, rdv 9h au parking du cimetière
Dim 28 sept	Troc de plantes